



HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE Samedi 13 mai à 10 h 15 et 11 h

Cette activité invite les enfants (à partir de 2 ans) à plonger dans le monde magique du livre et de la lecture ! Elle a lieu dans le coin des petits. Au programme :

- lecture d'une histoire en mode interactif;
- activités ludiques en lien avec le thème : *Joli printemps*.

Inscription : saint-remi.ca ou par téléphone au 450 454-3993, poste 2



ACTIVITÉS DES ORGANISMES

INSCRIPTION SAISON 2023

La Ligue de pétanque des citoyens reprendra ses activités estivales. L'inscription se fera au chalet du parc du citoyen (114, rue Dubois) le **lundi 22 mai dès 18 h**. Aucuns frais ne seront chargés lors de l'inscription. Au programme : 30 soirées du 22 mai au 30 août. Les joutes ont lieu le lundi et le mercredi soir. Les équipes sont constituées à 18 h 30, chaque soir à partir des membres présents. Informations : Gerald Poupart **450 454-9952**, Monique Gagnon **514 773-9745** ou Suzanne Gagnon **450 454-6642**.

PROCHAINES ACTIVITÉS

Informations : **450 454-1199**

- **Lundi 8 mai de 13 h 30 à 16 h**
Café-rencontre - La grossophobie sous toutes ses formes
- **Mercredi 10 mai de 9 h à 11 h 30** : Déjeuner collectif
- **Vendredi 12 mai de 9 h à 11 h 30** : Groupe de la parole
- **Lundi 15 mai de 9 h à 11 h 30** : Café-rencontre - Fêtes des mères, suis-je la seule ?
- **Lundi 15 mai de 12 h à 13 h 30** : Dîner surprise
- **Mardi 16 mai de 9 h à 11 h 30** : Atelier - Les relations toxiques
- **Jedi 18 mai de 9 h à 11 h 30** : Café-rencontre - Vivre avec plus d'insouciance et de légèreté



FIN DE SAISON DES SOIRÉES COUNTRY

Les **vendredis 5 et 12 mai prochain** aura lieu les 2 dernières soirées country de la saison 2022-2023 au local des Chevaliers de Colomb. Cours de danse de **19 h à 20 h** suivi de la soirée de **20 h à 23 h**. Bienvenue à tous. Coût 5 \$. Nos soirées seront de retour le 15 septembre 2023.

ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF 2023-2024

Veillez prendre note que l'élection de l'exécutif du Conseil St-Rémi #1822 des Chevaliers de Colomb aura lieu le **lundi 29 mai à 19 h** au local du Conseil.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le **mardi 30 mai à 19 h** à la salle Neptune du centre communautaire (25, rue Saint-Sauveur) aura lieu l'AGA de Sourire sans fin. Elle sera précédée d'un souper servi dès 18 h. Veuillez confirmer votre présence en composant le **450 454-5747**.



CAMP D'ÉTÉ STIMULATION

Le Camp aura lieu du **26 juin au 18 août** à l'école St-Viateur-Clotilde-Raymond. Les activités du camp sont de 8 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 3-4 ans et de 13 h à 16 h pour les enfants de 5 ans. Informations : **450 454-0400** ou apprendreencoeur@gmail.com.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 5 mai 2023
VOL. 27 N° 10

LA VILLE VOUS INFORME...

INFO-TRAVAUX

Nouveau réservoir d'eau potable

Durant les prochaines semaines, l'entrepreneur fera des tests et différentes manipulations sur le réservoir. Ces opérations sont primordiales pour assurer le bon fonctionnement de ce nouvel équipement avant sa mise en fonction.

Impact possible :

- Possibilité d'eau rougeâtre ou brouillée :
 - Faire couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle reprenne son apparence normale. L'eau colorée ne représente aucun risque pour la santé.
 - Avant d'utiliser des appareils électroménagers, assurez-vous que l'eau est incolore.

Pour toutes questions, veuillez nous contacter au **450 454-3993, poste 0**.



VENTES DE GARAGE

VENTES DE GARAGE Les 26, 27 et 28 mai

Durant cette période, les citoyens pourront organiser la vente d'objets sur leur propriété. Chaque résident peut y participer, sans permis ou inscription.

Nouveauté au centre communautaire

Le **samedi 27 mai**, en collaboration avec Sourire sans fin, nous vous proposons un grand rassemblement dans le stationnement arrière du centre communautaire. Pour réserver votre table de 6 pieds, vous devez communiquer avec nous au **450 454-3993, poste 5345**. Faites vite, car les places sont limitées. Coût : 10 \$ (payable par carte de crédit). Tous les profits amassés



UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

Niveau vert en vigueur

Détails : saint-remi.ca

Des constats seront émis en cas d'infraction.



**Prochaine séance
du conseil municipal**
15 / 05 / 2023 à 20 h

**Prochaine séance de la
cour municipale**
11 / 05 / 2023 à 13 h et
18 h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
284, rue de l'Église

Heures d'ouverture
Mercredi de 10 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 16 h
Samedi de 9 h à 16 h

**Loisirs / centre
communautaire**
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1



COLLECTE DE BRANCHES

Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 10 cm (4 pouces).

Il ne doit pas y avoir de racines ou de terre.

Les branches ne doivent pas être attachées en ballots.

À noter que les souches, les branches mal empilées et les bûches ne pourront pas être ramassées et seront laissées sur place.

Les branches et les retailles de cèdres doivent être empilées séparément.

Les branches doivent être déposées en bordure du chemin. L'extrémité avec le diamètre le plus large doit être dirigée vers la rue, tout en vous assurant de laisser libre accès à la voie publique ou au trottoir.

VOTRE PROPRIÉTÉ
TROTTOIR
RUE

INSCRIPTION POUR LA COLLECTE : 450 454-3993, poste 0
POUR TOUTE INFORMATION : saint-remi.ca

INSCRIPTION POUR LA COLLECTE DE BRANCHES

Vous souhaitez que vos branches soient ramassées ? Il faut vous inscrire en téléphonant au **450 454-3993, poste 0 avant 16 h le jeudi 18 mai.**

Vous ne souhaitez pas attendre la collecte ? Vous pouvez aller les porter à l'écocentre (284, rue de l'Église) durant les heures d'ouverture :

- Mercredi de 10 h à 18 h
- Vendredi de 8 h à 16 h
- Samedi de 9 h à 16 h

PRÉVENTION DES INCENDIES Le propane



La saison du BBQ, des feux extérieurs et du beau temps sont enfin commencés. Voici quelques conseils de prévention en lien avec la source d'énergie domestique la plus connue après l'électricité : le propane.

Faits :

- Le propane est un gaz incolore et inodore. L'odeur d'œuf pourri provient d'un produit qu'on ajoute au propane afin de le déceler. Le gaz est plus lourd que l'air et se retrouvera près du sol. Les vapeurs de ce produit sont hautement inflammables.
- Le propane produit du monoxyde de carbone qui, lorsqu'inhalé en grande quantité, peut causer la mort.
- Si vous sentez ce type d'odeur et que vous commencez à ne pas vous sentir bien, n'hésitez pas à faire le 9-1-1 et sortez immédiatement à l'extérieur.
- Le réservoir de propane a une durée de vie de 10 ans et peut exploser s'il est chauffé. Il est beaucoup plus dangereux lorsqu'il est vide.

Consignes d'entreposage et d'utilisation :

- Le remisage de bouteille de propane à l'intérieur d'un bâtiment* est interdit.
- Seulement les bouteilles de propane de 1lb sont autorisées à l'intérieur d'un bâtiment* jusqu'à l'occurrence de 3 bouteilles.
- Les réservoirs doivent être entreposés à l'extérieur en toute saison et à au moins 1,5 m de toute ouverture. Ils ne doivent pas être rangés sous des marches ou un balcon.
- Le réservoir doit être en position debout et doit être protégé contre les dommages mécaniques.
- Il doit y avoir une ventilation adéquate lors d'utilisation d'un appareil au propane.
- On doit éviter les sources de chaleur ou de flammes à proximité d'un réservoir ou d'un appareil fonctionnant au propane.
- Les équipements nécessitant le propane doivent être maintenus en bonne condition et vérifiés annuellement pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

* Un cabanon, un véhicule stationné, un véhicule récréatif et un conteneur sont considérés comme des bâtiments.

GRAND MÉNAGE

Faire les bons choix pour l'environnement

Lorsque vient le temps de quitter une demeure ou d'entreprendre un grand ménage, il est essentiel de connaître les moyens de disposer des objets dont on souhaite se départir.

- Les objets réutilisables en bon état peuvent être revendus ou offerts à des organismes communautaires.
- Pour les articles arrivés à leur fin de vie utile, il faut en disposer correctement puisque leur destination finale est rarement le bac d'ordures.

Pour trouver la bonne destination à chaque matière, utiliser l'application *Ça va où* de RECYC-QUÉBEC.

Pour connaître les matières acceptées et refusées dans les écocentres et être informés du fonctionnement, visitez compo.qc.ca.



JOURNÉE MICROPUCE POUR CHIEN ET CHAT

L'orphelinat d'animaux Nali organise une journée micropuce le **dimanche 4 juin** dans la salle Saturne du centre communautaire.

Vous devez réserver votre micropuce avant le 19 mai au coût de 25 \$ chacune. Aucune réservation à la porte.

La micropuce est une puce électronique sous-cutanée qui permet d'identifier rapidement votre animal et de vous contacter s'il est retrouvé. Il ne s'agit pas d'un GPS, mais bien d'un mode d'identification permanent qui permet de prouver légalement qu'un animal est le vôtre. La procédure d'implantation est simple et rapide, et pourrait sauver la vie de votre compagnon !

Pour vous assurer que votre animal soit identifié s'il est perdu, assurez-vous de prendre rendez-vous pour l'équiper d'une micropuce.

Informations ou réservation : Isabelle Robert **514 916-6973**.

RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS



Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours. Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Demande de dérogation mineure	737, rue Notre-Dame : aménagement d'un stationnement	Le conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire qui aura lieu le lundi 15 mai à 20 h .
Règlement n° V654-2023-25	Règlement visant à autoriser la sous-classe d'usage Services agrotouristiques (A202) dans la zone AG.07.	Ce règlement est entré en vigueur le 13 avril, à la suite de l'émission d'un certificat de conformité par la MRC des Jardins-de-Napierville.

